



Lettre ouverte au Président
de la Confédération Alain Berset

Berne, le 19 février 2018

Monsieur le Président de la Confédération,

Le 29 janvier 2018, vous vous êtes publiquement indigné de ce que certains médecins se voient verser par l'assurance sociale un revenu supérieur à un million de francs. Le 7 février 2018, Pascal Strupler, directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a renchéri au cours de l'émission télévisuelle «Infrarouge» de la TSR, appuyant ainsi les déclarations de son chef.

La loi sur l'assurance-maladie LAMal précise que les prestations doivent être décomptées selon le TarMed. Vous avez ordonné la dernière version en date du TarMed et validé les précédentes. Chaque prestation fournie par un médecin est désormais associée à une durée moyenne exprimée en minutes, avec pour base une durée de travail annuelle de 1920 heures. Au cours de cette durée, un médecin doit pouvoir gagner en moyenne 230 000 CHF, ce qui correspond à un salaire horaire de 120 CHF.

Si l'on prend pour base ce salaire horaire de 120 CHF, un médecin devrait travailler 8333 heures par an pour gagner un million de francs avec les prestations TarMed. Cela équivaudrait à 23,4 heures par jour, sans congés, sans dimanches ni jours fériés, sans loisirs et sans sommeil. Même un conseiller fédéral très occupé, qui n'a pas beaucoup de temps pour dormir, devrait se rendre compte que cela est purement impossible.

Si vraiment, comme l'affirme le directeur de l'OFSP Monsieur Strupler, 140 médecins arrivent à générer un revenu d'un million versé par l'assurance de base, c'est qu'il y aurait tricherie absolue. Ces 140 moutons noirs ne représentent que 0,3% des 36 175 médecins en activité en Suisse (statistique du nombre de médecins établie en 2016 par la FMH).

Selon le directeur de l'OFSP, ces médecins sont des médecins spécialistes faisant partie des sociétés membres de la fmCh. Lorsque j'ai pris mes fonctions de président de la fmCh, j'ai déclaré publiquement que je ne serai pas le «président des moutons noirs» (Bulletin des médecins suisses du 11 janvier 2017). Je vous propose, Monsieur le Président de la Confédération, le partage des tâches suivant: vous me communiquez les noms de ces 140 moutons noirs afin que je puisse intenter les actions nécessaires contre eux, et de votre côté, vous vous penchez réellement sur les questions urgentes de la politique de la santé et renoncez à dénigrer les quelque 36 035 médecins restants.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Confédération, mes respectueuses salutations,


Dr méd. Josef E. Brandenberg
Président de la FMCH